

Date et lieu de la séance du Conseil d'établissement :

22 mars 2023

École Pierre-Boucher

18h30

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Étaient présents :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Geneviève Darveau, enseignante➤ Mme Rachel Gagnon, technicienne du service de garde➤ Mathieu Giguère, parent➤ Chantal Lavigne, enseignante➤ André-Philippe Mallette, parent➤ Miguel Vincent, parent➤ Mme Geneviève Bélanger, parent➤ Audrey Duquette-Rousseau, parent➤ Lucie Gill, éducatrice au service de garde➤ Delphine Senicourt, parent substitut <p>Étaient absents :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Le parent substitut : Diane Foliaco <p>Participait également :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Josée Gervais, directrice
	<p>Points figurant à l'ordre du jour envoyé.</p> <ol style="list-style-type: none">1- Mot de bienvenue2- Nomination d'une secrétaire : Chantal Lavigne pour le mois de mars3- Adoption de l'ordre du jour proposée par Mme Lucie.4- Déclaration de conflits d'intérêts5- Comité de parents6- Parole au public7- Suivi et adoption du procès-verbal (7 décembre 2022) (25 janvier 2023)8- État de la situation à l'école <p><u>Points de décision</u></p> <ol style="list-style-type: none">9- Photographie scolaire10- Nomination d'un parent pour son engagement11- Choix du service de traiteur pour le service de garde12- Mode de vie13- Achat de matériel d'arts plastiques

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>14- Choix des critères de sélection pour la direction (faire à la fin de la rencontre)</p> <p style="text-align: center;"><u>Points de discussion</u></p> <p>15- Fond à destination spéciale 16- Consultation des élèves</p> <p style="text-align: center;"><u>Points d'information</u></p> <p>17- Projet éducatif 18- Campagnes de financement 19- Parole aux membres 20- Varia</p>
	1. Mot de bienvenue
	2. Prise de présence de tous les membres
22-23-17	<p>3. Adoption de l'ordre du jour proposée par Mme Lucie G. M. Mathieu Giguère nous précise qu'il y a eu oubli, pour l'invitation à cette rencontre, de la maman qui devait nous parler du projet de la classe extérieure. Elle y sera lors de la prochaine rencontre.</p>
	4. Déclaration de conflits d'intérêts: aucun
	<p>5. Comité de parents</p> <p>M. Mathieu Giguère nous confie qu'il a manqué quelques rencontres. Il sait cependant qu'il y a eu un retour concernant le PEVR dont le rapport est rendu public depuis 2 ou 3 semaines. Pour ce travail, beaucoup de monde fut consulté. Les six thèmes ont été lancés dont en écriture, en mathématiques... (Voir le site web du Centre de service pour consultation si désiré).</p> <p>Au niveau des Établissements, concernant nos modulaires à propos des occupations des locaux, rien n'a été dit de plus que l'an dernier. Aucune information supplémentaire donnée. Même Mme Josée Gervais précise qu'elle n'a pas d'information concernant nos locaux libres.</p> <p>Au prochain Comité de parents, il y aura élection. Ceux qui se présentent doivent évidemment faire partie du Comité. M. Mathieu Giguère nomme entre autres Mme Marie-Ève Turcotte, de l'école Paul-VI, qui est très impliquée.</p> <p>Le Conseil d'administration ne représente pas les enfants.</p>

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Concernant la situation au SDG, M. Mathieu Giguère posera la question : À part la publicité, que faites-vous pour aider les services de garde?</p> <p>Mme Geneviève Bélanger. demande : Qui est responsable de chaque niveau décisionnel? Que pouvons-nous faire localement?</p> <p>Il semble que ce soit compliqué de gérer plus haut. M. Mathieu Giguère trouve qu'il y a toujours des éléments qui bloquent. Selon lui, la gouvernance devrait changer les pouvoirs. Mme Josée Gervais dit qu'il n'y a pas de personne volante qui se promène d'une école à l'autre, en soutien. Mme Rachel Gagnon précise que ce n'est pas n'importe qui qui peut devenir éducateur(trice). Plusieurs tâches sont demandées et si la personne n'a pas de qualifications, des problèmes surviendront constamment. Il n'y a pas de solution facile. Certaines personnes volontaires ne réalisent pas le gros de la tâche et ce que cela implique. Les enseignants se font remplacer, mais pas les éducatrices. Les règles sont conventionnées. Par ex. c'est un éducateur pour 20 enfants; parfois, c'est du multi-âges pour respecter les ratios. Des élèves avec besoins sont aussi présents. C'est en moyenne une tâche de 17 heures par semaine.</p> <p>Mme Rachel Gagnon précise que pour les dîneurs, le ratio est d'un adulte pour trente-quatre élèves et elle ajoute que 3 adultes pour 100 élèves, ce n'est pas évident. Mme Geneviève Bélanger demande si la tâche des éducateurs peut être bonifiée. Mme Rachel Gagnon répond que ça va peut-être venir pour l'aide aux enseignants. Les décisions sont prises au-dessus de nous. En plus, la réalité qui n'est pas nommée est la pénurie de main d'œuvre. M. Mathieu Giguère confirme que c'est le Centre de Services scolaire qui décide. Mme Rachel Gagnon avoue que tout le monde souffre de cette situation. Mme Audrey Duquette-Rousseau ajoute que c'est un milieu de vie essentiel pour les parents surtout quand il s'agit des plus jeunes élèves. Elle demande si, à la suite de l'envoi de Mme Rachel Gagnon, il y a eu des plaintes. Mme Rachel Gagnon répond qu'un seul parent s'est plaint. Plusieurs parents des élèves plus vieux ont aidé au niveau des dîneurs. Mme Geneviève Bélanger précise que ce n'est pas un service obligatoire comme l'instruction publique, même si au niveau préscolaire, les enfants sont jeunes. M. André-Philippe Mallette nous rappelle qu'il y a aussi pénurie dans les CPE.</p>
	<p>6. Parole au public : aucun public</p>
22-23-18	<p>7. Suivi et adoption du procès-verbal du 7 décembre 2022 et du 25 janvier 2023 M. Mathieu Giguère précise que le dernier était bref. M. André-Philippe Mallette propose l'adoption des deux derniers procès-verbaux.</p>
	<p>8. État de la situation à l'école Des heures en éducation spécialisée ont été ajoutées à Mme Martine Lamer et une autre éducatrice spécialisée s'est ajoutée avec plus d'heures aussi : il s'agit d'Amélie Loiseau. Les coûts</p>

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>de ces ajouts ont été assumés par le budget de l'école. Cela est venu aider et prévenir les problèmes.</p> <p>Mme Rachel Gagnon nous dit qu'une nouvelle personne vient de s'ajouter auprès des élèves du préscolaire. Cette stabilité fait du bien. Cette dame est là le matin, le midi et le soir car les absentes sont en arrêt indéterminé.</p> <p>Mme Josée Gervais annonce que l'an prochain, on perdra une classe, car le nombre d'élèves est insuffisant en 4^e année. Il y aura donc une classe multiniveau (3^e et 4^e) comme dans presque toutes les écoles de Boucherville. Il y aura des répercussions même au SDG, car un montant est donné selon le nombre d'élèves. S'il y a moins d'élèves, il y aura moins de services. Le ratio est de 26 élèves par classe. L'an prochain, nous devrions avoir autour de 285 élèves contrairement à 300 cette année. Nous perdrons des élèves et il y aura une demande de volontariat pour un changement d'école pour des élèves. Il y aura 2 groupes par niveau pour les autres classes. Mme Audrey Duquette-Rousseau demande les critères pour décider quels élèves vont dans quelles classes?</p> <p>On fera les meilleurs groupes possibles en tenant compte de toutes les contraintes. Il y aura un gr. de 26 élèves en troisième et en quatrième année puis une classe-cycle (3^e-4^e) de 24 élèves. Cette dernière devrait contenir plus d'élèves de 3^e que de 4^e année. On ne peut pas dire d'avance ce qui se passera avec les élèves l'année suivante.</p> <p>Mme Josée Gervais souligne le fait que l'enseignante d'une classe multi s'adapte avec le matériel en allant plus loin avec les élèves de 4^e année. La base demeure la même. De plus, lors de la période de bibliothèque, par exemple, l'Univers social peut être enseigné par degré : il y a plusieurs options à envisager quand il y a une classe-cycle dans une école. Il y a des conseillers pédagogiques qui sont là pour aider et il y a également des formations qui existent.</p> <p>En réponse à une interrogation de M. Mathieu Giguère, ce n'est pas aux mêmes niveaux dans chaque école qu'il y aura des classes multiniveaux et le transport scolaire gère aussi sa partie du problème.</p> <p>M. André-Philippe Mallette conclut qu'il risque d'y avoir une classe multiniveaux au 3^e cycle l'année suivante et la directrice affirme que c'est possible, mais que pour l'instant, nous ne pouvons pas encore savoir ce qui arrivera.</p> <p>Les ratios sont différents d'un niveau à l'autre :</p> <p>Préscolaire = 19 élèves par classe SDG = 20 élèves de préscolaire 1^{ère} année 22 élèves par classe 2^e année 24 élèves par classe 3^e année à 6^e année 26 élèves par classe</p>
22-23-19	<p>9. Photographe scolaire</p> <p>Nous avons Yan Image cette année. Le temps d'attente pour la livraison des photos est un peu long.</p> <p>La Boîte Blanche propose des bulles et le fond est blanc.</p>

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Mme Josée Gervais affirme que l'offre de services est partout la même.</p> <p>Mme Delphine Senicourt n'aime pas le fait de devoir couper les photos elle-même. Il y a des endroits qui offre ce service pour les parents.</p> <p>Mme Audrey Duquette-Rousseau préfère les photos prises à l'extérieur, sauf lorsque la date est tardive, car les enfants ont froid.</p> <p>Finalement, comme c'est un service clé en main, M. André-Philippe Mallette propose qu'on continue avec Yan Image.</p> <p>Un vote a été fait et ce fut choisi à l'unanimité.</p>
22-23-20	<p>10. Nomination d'un parent pour son engagement :</p> <p>En l'honneur de la semaine nationale de l'engagement parental en éducation (initiative de la FCPQ) qui se tiendra du 28 mai au 3 juin 2023), le CSSP nous a demandé de choisir un parent qui se démarque au niveau de son implication dans l'école.</p> <p>Mme Rachel Gagnon a nommé Mme Stéphanie Ross, une maman qui s'implique beaucoup dans l'école. En plus de travailler au Service de garde, elle est bénévole à la bibliothèque pour plusieurs groupes, recouvre des livres, aide lors des vaccinations ou des projets dans l'école. Ce serait une belle reconnaissance pour elle. Mme Rachel Gagnon propose et Mme Geneviève Darveau appuie. M. Mathieu Giguère a un modèle qu'il nous lit. Dans le passé, c'était remis pendant un congrès de mai. L'an dernier, un ruban fut donné. Cette année, il est suggéré de lui faire un petit quelque chose pour la remercier.</p>
22-23-21	<p>11. Choix du service de traiteur pour le service de garde</p> <p>Mme Rachel Gagnon dit qu'il nous faut choisir le service de traiteur pour la prochaine année scolaire. Nous sommes présentement avec Petit Chef. Il y a Merenda et Le Lunch. Cette décision revient aux parents puisque ce sont eux qui paient pour ce service.</p> <p>Mme Geneviève Bélanger dit qu'elle est satisfaite. Les prix, la quantité... semblent bien. Certains croient qu'il y a moins de nourriture que dans une boîte à lunch.</p> <p>Mme Audrey Duquette-Rousseau demande ce qui arrive avec la nourriture non mangée et si cette compagnie est tournée vers l'environnement.</p> <p>Mme Rachel Gagnon dit que, sauf si l'enfant est absent, le restant du plat consommé va dans la poubelle, sauf les compotes qui sont redonnées si elles ne sont pas ouvertes, surtout au préscolaire. Côté écologique, il n'y a plus d'ustensiles ni de bouteille d'eau de fournis. En général, les enfants mangent bien.</p> <p>Mme Geneviève Bélanger précise que l'on peut commander le repas seulement. Elle demande s'il faut aller en appel d'offre. Il n'est pas nécessaire d'aller en appel d'offres, car l'école n'achète pas de repas pour les élèves en utilisant les services du traiteur. Si c'était le cas, il faudrait le faire.</p> <p>M. Mathieu Giguère demande s'il y a des enfants qui ne mangent pas. Si c'était le cas, on pourrait voter un montant du fonds à destination spéciale.</p>

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Mme Rachel Gagnon répond que parfois, un enfant n'a pas de lunch, mais qu'un appel aux parents règle la situation. Un parent vient en porter un ou Uber dépanne parfois. Certaines écoles sont moins choyées selon le milieu.</p> <p>Mme Geneviève Bélanger propose que nous gardions le même traiteur et Mme Rachel Gagnon appuie.</p> <p>Mme Rachel Gagnon dit pouvoir envoyer de la documentation au besoin, mais que le site internet est simple.</p>
22-23-22	<p>12. Mode de vie :</p> <p>Mme Josée Gervais présente l'agenda contenant le Mode de vie affiché.</p> <p>M. Mathieu Giguère affirme qu'il aime bien signer le contrat qui s'y retrouve en chaque début d'année. Mme Geneviève Bélanger approuve le Mode de vie.</p> <p>Afin d'améliorer la gestion du Mode de vie, nous avons commencé à utiliser un système de récompense en utilisant des bracelets. Les bracelets sont remis selon 6 catégories. Puisque les élèves avaient accumulé 1000 bracelets, nous avons fait une 1^{re} activité. Ce fut une cachette et les enfants ont adoré celle-ci. Les plus vieux élèves ont aidé les plus jeunes. Le système des bracelets se poursuivra afin de faire d'autres récompenses pour tous les élèves de l'école. Le Carnaval sera la prochaine activité récompense qui comprendra plusieurs petites animations. Cela aide à la poursuite du sentiment d'appartenance à l'école.</p> <p>Aussi, il y a des courriels qui sont envoyés à des parents si leur enfant a reçu un manquement. Le détail de ce qui s'est passé y est présenté. Les conséquences sont en gradation selon la gravité du geste posé. Le même message est envoyé simultanément à plusieurs intervenants qui travaillent auprès de l'enfant. Si la situation est très grave, il y a un appel qui se fait aux parents.</p> <p>Mme Josée Gervais nous informe que l'école sera abonnée à Moozoom pour visionner des vidéos en Web série québécoise. On regarde un extrait gratuit concernant l'accusation de triche, le changement de règle d'un jeu... Il y a des choix à explorer qui ramènent toujours à des discussions. Ce sont des réflexions sans bonnes ou mauvaises réponses. Ce sera mis en place l'an prochain. Le site contient beaucoup de choix de thèmes et nous verrons en équipe école les sujets qui seront privilégiés. À chaque année, les thèmes seront bonifiés. Aussi, les parents pourront s'impliquer à la maison, car ils auront accès aux vidéos visionnées en classe et pourront faire un retour avec leur enfant.</p>
22-23-23	<p>13. Achat de matériel d'arts plastiques</p> <p>Mme Chantal Lavigne demande à ce que le montant de 500\$ de la caisse Desjardins donné à l'école, pour sa participation à la caisse scolaire, soit ajouté au budget d'achats de matériel d'Arts Plastiques pour toute l'école. L'inflation fait grimper les prix du matériel utilisé par les enseignants et les besoins sont toujours présents. M. André-Philippe Mallette propose l'acceptation et Mme Geneviève Darveau l'appuie.</p>
22-23-24	<p>14. Choix des critères de sélection pour la direction (faire à la fin de la rencontre)</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>M. Mathieu Giguère dit que Mme Josée Gervais a dû être sélectionnée en fonction de nos critères. On pourra s'en reparler à huis clos.</p>
	<p>15. Fonds à destination spéciale</p> <p>Nous avons une discussion à propos de l'argent amassé l'an dernier avec l'activité du Course-athon. Selon les procès-verbaux de l'an passé, rien ne disait que l'argent devait payer les activités physiques. C'est cependant ce qu'on a rapporté de vive voix à Mme Josée Gervais, que le 17 000\$ serait ainsi utilisé.</p> <p>En début d'année scolaire, un montant de 5000\$ fut prélevé de ce montant placé dans le fonds à destination spéciale, cette année, car une activité reportée en début d'année, n'avait pas été payée. Il resterait donc un 12 000\$ de l'an passé. Les enseignants ont dit souhaiter répartir ce montant sur plusieurs années et tous étaient en accord. Certains membres du CÉ ont un certain malaise à répartir et quantifier des montants sur plusieurs années pour des activités physiques étant donné toutes les subventions gouvernementales qui sont octroyées dans les écoles.</p> <p>M. André-Philippe Mallette demande des projets concrets et bien documentés si nous voulons que l'argent du Fonds à destination spéciale soit utilisé. Les exemples de cabanon (malgré des normes imposées par la ville) de jardin ou d'une classe extérieure refont surface. Il y avait eu d'ailleurs un sondage envoyé aux élèves concernant cette dernière idée.</p> <p>Cette année encore, M. Martin Dupuis a organisé à nouveau la course et presque 15 000\$ furent ramassés. Dans les dernières années, il n'y avait pas nécessairement de campagnes de financement, car on transférait d'année en année les fonds recueillis par les dons de parents. Il n'y avait pas d'autres campagnes, car il n'y avait pas de présentations de projets pour dépenser l'argent amassé.</p> <p>Nous avons remarqué que, jusqu'à présent, l'utilisation des montants d'argent puisés dans le fonds à destination n'était pas adéquatement documentée : il manquait des détails. Nous sommes responsables de laisser des traces concernant les dépenses liées au fonds à destination spéciale. Les montants d'argent sont considérables en plus des mesures ministérielles qui sont remises à l'école et il est important de bien documenter les dépenses afin de garder des traces. Les sommes sont bien gérées, mais il manque des traces sur les raisons pour lesquelles les dépenses ont été réalisées.</p> <p>Est-ce que l'on pourrait l'utiliser pour une classe extérieure?</p> <p>On a des sous et l'an passé, il y avait plusieurs activités. Sans enlever le fait que les élèves ont adoré celles-ci, des parents ont trouvé qu'il y en avait beaucoup. Notre capacité de dépenser est plus grande que le montant des activités. La réflexion sur la classe extérieure est vue comme un investissement.</p> <p>Mme Audrey Duquette-Rousseau souhaite que l'on documente et que l'on avise les parents à l'avenir afin qu'ils sachent où va l'argent.</p> <p>Mme Genevieve Bélanger demande si tout est joué avec le 12 000\$ qui restait de l'activité de l'année dernière.</p> <p>M. Mathieu Giguère dit qu'il faut respecter M. Martin Dupuis dans la décision.</p>

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>Mme Geneviève Bélanger demande si M. Martin Dupuis peut être invité lors d'un CÉ afin de discuter et aussi de le remercier.</p> <p>Mme Geneviève Darveau ainsi que Mme Chantal Lavigne se proposent à lui en faire part pour la rencontre de juin.</p>
	<p>16. Consultation des élèves</p> <p>Le projet de conseil d'élèves de l'an dernier est maintenant en place à l'école. Tous se demandent sur quel sujet les élèves pourraient être consultés. L'idée de baguette magique avec le thème d'Harry Potter est sortie. Ce pourrait être la question suivante : Si tu avais une baguette magique, que ferais-tu avec pour l'école?</p> <p>Mme Audrey Duquette-Rousseau aurait aimé questionner les élèves par rapport à un programme de classe bilingue, mais les deux enseignantes parlent de leur mauvaise expérience vécue sur le sujet.</p> <p>Mme Josée Gervais demande qui préparera le sondage de la baguette magique. La tâche consiste à créer un Google Forms et à compiler les réponses données.</p> <p>Mme Geneviève Bélanger voudrait bien aider une autre personne, mais ne pas faire la structure informatique. Mme Delphine Senicourt se propose, ainsi que M. André-Philippe Mallette.</p> <p>Si le sondage est prêt pour le 3 mai, ce serait parfait car à la mi-juin, tout doit être fait.</p>
	<p>17. Projet éducatif</p> <p>Mme Josée Gervais nomme qu'un comité de pilotage travaille sur la révision du nouveau projet éducatif. Elle fait la lecture de ce qui a été pondu avec ce comité. En gros, le terme sentiment d'appartenance a été modifié et englobé par celui de la coopération. Des personnes de chaque cycle, la spécialiste de musique, l'orthopédagogue ainsi que Mme Rachel Gagnon et la direction formaient ce comité. Il reste le contexte externe et interne à faire ainsi que l'analyse au niveau des résultats en français et en math. On attend un peu la suite du CSSP.</p> <p>M. Mathieu Giguère demande si des parents peuvent se joindre à ce projet.</p> <p>Mme Josée Gervais répond que oui. Les rencontres sont prévues des vendredis matins et se feront au Café Centre d'Art afin d'éviter les dérangements et favoriser la concentration. Au début régnait un petit malaise, mais le travail s'est fait dans un contexte plus léger et efficace que lorsque fait à l'école. Il reste deux autres rencontres, puis la présentation du projet final. Une rencontre en avril et l'autre en mai.</p> <p>M. Mathieu Giguère va vérifier selon la date et sa disponibilité s'il peut se joindre au Comité de pilotage pour les prochaines rencontres.</p>
	<p>18. Campagnes de financement</p> <p>Pour notre nouvelle campagne de financement, chaque groupe-classe fera une grande toile abstraite, réalisée à la manière d'un artiste connu. Chaque toile sera exposée à la bibliothèque de Boucherville et un lien électronique sera envoyé pour les mises d'argent, car c'est un encan. Les résultats sont magnifiques et surprenants.</p> <p>Mme Audrey Duquette-Rousseau, via l'OPP, fera suivre les dates pour l'achat des toiles.</p>

Province de Québec
Centre de service scolaire des Patriotes
École Pierre-Boucher

Résolutions	Procès-verbaux
	<p>L'autre campagne est le retour des super recycleurs qui reviendront à nouveau à notre école. Ce sera le mardi au retour du long congé de mai.</p>
	<p>19. Parole aux membres</p> <p>M. Miguel Vincent demande que nous fassions une rencontre en avril, puisque la maman devant venir nous voir concernant une classe extérieure devrait prendre au moins 30 minutes de temps de parole, pour éviter de la bousculer dans le temps ou de terminer plus tard.</p> <p>Mme Josée Gervais affirme que la prochaine rencontre prévue devrait être plus courte.</p> <p>M. André-Philippe Mallette ajoute qu'il ne faudrait pas presser cette maman concernant ce projet de classe spéciale.</p> <p>M. Mathieu Giguère propose que si l'on pouvait prendre connaissance du dossier avant, cela aiderait. On commencera par elle lors de la réunion du mercredi 3 mai.</p> <p>Mme Josée Gervais quitte la réunion et M. Mathieu Giguère nous informe de ce qu'il nous enverra pour la suite du dossier concernant les compétences souhaitées chez une direction, selon nos besoins.</p>
	<p>20. Varia : Rien à ajouter</p> <p>21. Levée de la rencontre proposée par Mme Rachel Gagnon à 21 :22</p> <p>_____</p> <p>M. Mathieu Giguère, Président</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Mme Josée Gervais, directrice</p> <p>_____</p>